La coopération entre le Conseil de l'Europe et les pays du Maghreb en matière de cohésion sociale

Commission des questions sociales, de la santé et de la famille

Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2010 – 17 p.

Source : Conseil de l'Europe,
http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/Doc10/FDOC12353.pdf
Tags : Société | Europe | Maghreb | Cohésion sociale

Dans son rapport sur la cohésion sociale dans les pays du Maghreb, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe tout en reconnaissant les efforts accomplis par les trois pays du Maghreb central -l'Algérie, le Maroc et la Tunisie- en matière de lutte contre la pauvreté, estime que ces efforts doivent être maintenus et centrés de plus en plus sur le renforcement de la cohésion sociale.

En raison des multiples interdépendances entre les pays du Maghreb et ceux de l'Europe, l'Assemblée parlementaire a réitéré la nécessité d'œuvrer, dans le cadre des actions du Centre Nord-Sud, en faveur du renforcement de la cohésion sociale dans les pays du Maghreb et ce, à travers la prise en compte du volet social dans la promotion des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe.

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

La coopération entre le Conseil de l'Europe
et les pays du Maghreb en matière de cohésion sociale

Le Rapport a mis en avant le rôle du Centre Nord-Sud en tant qu'interface entre le Conseil de l'Europe et le Maghreb. Il devrait constituer le noyau de toute coopération intergouvernementale future avec les pays du Maghreb. Déjà, le Centre a été en mesure de susciter un intérêt croissant parmi les pays concernés, avec l'adhésion officielle du Maroc au Centre en 2009 et les démarches en cours pour faire adhérer l'Algérie et la Tunisie.

Le rapport a souligné les avancées réalisées par le Maroc au cours des dernières années sur les plans économiques et sociales. Il a mis en relief la prise de conscience effective des problématiques sociales, comme en témoignent l'accélération des politiques publiques dans des secteurs qualifiés de «sociaux», ainsi que l'instauration d'un certain dialogue social grâce à l'adoption récente de lois sociales.

Le Conseil de l'Europe estime que les politiques réformatrices mises en œuvre par le Maroc ont eu un impact globalement positif, comme en témoigne la tendance baissière du taux de chômage qui a été ramené à 9,6 % en 2008 et devrait ressortir à 9,2 % en 2009.

.